

FORMATION 2024



- // Porteur, chauffeur, fossoyeur, brancardier
- // Agent d'accueil des familles
- // Maître de cérémonie
- // Conseiller funéraire
- // Vente, marketing et merchandising
- // Dirigeant ou gestionnaire d'une entreprise funéraire
- // Thanatopracteur
- // Formation mise à niveau réglementaire

Qualiopi
processus certifié

■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification Qualiopi a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION



*Professionnels de terrain,
sociologues, psychologues et juristes
vous accompagnent vers
la compétence.*

Tél : 01 55 43 30 03

www.ffa-formation.com

CERTIFICATIONS ET RÉFÉRENCEMENTS

Des professionnels qui partagent leur expertise,
un gage de qualité !



*Certification
AFNOR*



*Répertorié au
DATADOCK*



*Répertorié au
DOKELIO
Ile-de-France*



*Répertorié au
Catalogue
Qualité
PÔLE EMPLOI*



SOMMAIRE

EFFA FORMATIONS 2024

// Porteur, chauffeur, fossoyeur, brancardier	4 et 5
// Agent d'accueil des familles	6 et 7
// Maître de cérémonie	8 et 9
// Conseiller funéraire	10 et 11
// Vente, marketing et merchandising	12 et 13
// Dirigeant ou gestionnaire d'une entreprise funéraire ...	14 et 15
// Thanatopracteur	16 et 17
// Formation mise à niveau réglementation funéraire	18

PERSONNEL D'EXÉCUTION

Porteur, chauffeur, fossoyeur

TRANSPORT ET PORTAGE DES CERCUEILS

/// **Fonctions**

- Préparer le cercueil
- Porter le cercueil
- Transporter le cercueil
- Conduire un véhicule funéraire
- Creuser et combler une fosse
- Réaliser des inhumations et des exhumations

/// **Les candidats doivent**

- Suivre la formation théorique de 16 heures en ligne

**Formation
de 16 heures
100% en ligne**

Formation obligatoire

Coût : 180 € HT (216 € TTC*)

Durée : 16 h

**Chaque participant dispose
d'un mois pour conclure son
parcours de formation.**

Le programme, la durée et le coût sont donnés
sous réserve de modifications réglementaires.

* La TVA sera calculée au taux en vigueur au moment de la transaction



/// Contenu de la formation théorique

- Législation et réglementation funéraires
- Hygiène et sécurité
- Psychologie et sociologie du deuil
- Rites et religions

***L'inscription est possible en continu tout
au long de l'année.***

Attestation de formation :
Une attestation de formation professionnelle sera délivrée à l'issue de la formation.

PERSONNEL D'ACCUEIL DES FAMILLES

ACCUEIL ET RENSEIGNEMENT
DES FAMILLES

/// Fonctions

- Accueillir et renseigner les familles

/// Les candidats doivent

- Suivre la formation théorique de 40 heures


**Classe
virtuelle
EFFA**

Suivez
nos formations
à distance

Coût : 620 € HT (744 € TTC*)

Durée : 40 h

**19 heures en e-Learning et 21 heures
en classe virtuelle** (6 demi-journées)

Le programme, la durée et le coût sont donnés
sous réserve de modifications réglementaires.

* La TVA sera calculée au taux en vigueur au moment de la transaction



/// Contenu de la formation

- Législation et réglementation funéraires
- Hygiène et sécurité
- Psychologie et sociologie du deuil
- Protocole des obsèques
- Symbolique des différents rites funéraires dont la crémation

/// Dates des formations **2024**

La formation en classe virtuelle représente 6 demi-journées (3h30) qui seront réparties sur les 5 jours des semaines mentionnées ci-dessous :

/ Formation 1

Du 29-01 au 02-02

/ Formation 2

Du 04-03 au 08-03

/ Formation 3 (présentiel)

Du 11-03 au 15-03

/ Formation 4

Du 15-04 au 19-04

/ Formation 5

Du 27-05 au 31-05

/ Formation 6 (présentiel)

Du 03-06 au 07-06

/ Formation 7

Du 09-09 au 13-09

/ Formation 8

Du 14-10 au 18-10

/ Formation 9*

Du 25-11 au 29-11

Attestation de formation :

Une attestation de formation professionnelle sera délivrée à l'issue de la formation.

*Pour la formation 9 l'accès aux cours en ligne sera ouvert deux semaines avant le début des cours en salle.

MAÎTRE DE CÉRÉMONIE

(Préparation au diplôme)

**ACCUEIL, ORGANISATION
ET ANIMATION D'UNE CÉRÉMONIE**

/// **Fonctions**

- Accueillir les familles
- Proposer et coordonner les cérémonies (mise en bière, inhumation/crémation, placement des participants, lecture de texte et gestion de groupe)

/// **Les candidats doivent**

- Suivre la formation théorique de 77 heures
- Réussir l'épreuve écrite prévue par la réglementation
- Effectuer un stage pratique en entreprise (140 heures)
- Passer une épreuve orale devant un jury


**Classe
virtuelle
EFFA**

Suivez
nos formations
à distance

Coût : 1 400 € HT (1 680 € TTC*)

Durée : 77 h

**28 heures en e-Learning et
49 heures en classe virtuelle**

Le programme, la durée et le coût sont donnés
sous réserve de modifications réglementaires.

* La TVA sera calculée au taux en vigueur au moment de la transaction



EFFA inscrira
les candidats
aux différentes
épreuves
de l'examen.



/// Contenu de la formation théorique

- Législation et réglementation funéraires
- Hygiène et sécurité
- Psychologie et sociologie du deuil
- Conception et animation d'une cérémonie
- Encadrement d'une équipe
- Pratiques et rites funéraires
- Connaissances administratives générales

/// Dates des formations **2024**

/ Formation 1

Du 29-01 au 02-02
et les 19, 20 et 27-02

/ Formation 4

Du 15-04 au 19-04
et les 13, 14 et 22-05

/ Formation 7

Du 09-09 au 13-09 et
le 30-09 et 1,8-10

/ Formation 2

Du 04-03 au 08-03
et les 25, 26-03 et 03-04

/ Formation 5

Du 27-05 au 31-05
et les 17,18 et 25-06

/ Formation 8

Du 14-10 au 18-10
et les 4, 5 et 13-11

/ Formation 3 (présentiel)

Du 11-03 au 19-03
et le 12-04

/ Formation 6 (présentiel)

Du 03-06 au 11-06
et le 28-06

/ Formation 9

Du 25-11 au 29-11
et les 12, 13 et 20-12

CONSEILLER FUNÉRAIRE

(Préparation au diplôme)

**ACCUEIL, ÉCOUTE, CONSEIL,
ORGANISATION D'OBSÈQUES,
COORDINATION ET ACCOMPAGNEMENT**

/// **Fonctions**

- Accueillir, renseigner, proposer, informer et accompagner les familles
- Assurer les relations avec les différentes administrations
- Organiser les obsèques

/// **Les candidats doivent**

- Suivre la formation théorique de 147 heures
- Réussir l'épreuve écrite prévue par la réglementation
- Effectuer un stage pratique en entreprise (140 heures)
- Passer une épreuve orale devant un jury


**Classe
virtuelle
EFFA**

Suivez
nos formations
à distance

Coût : 2600 € HT (3 120 € TTC*)

Durée : 147 h

**63 heures en e-Learning
et 84 heures en classe virtuelle**

Le programme, la durée et le coût sont donnés
sous réserve de modifications réglementaires.

* La TVA sera calculée au taux en vigueur au moment de la transaction



EFFA inscrira
les candidats
aux différentes
épreuves
de l'examen.



/// Contenu de la formation théorique

- Législation et réglementation funéraires
- Hygiène, sécurité et ergonomie
- Psychologie et sociologie du deuil
- Pratiques et rites funéraires
- Conception et animation d'une cérémonie
- Encadrement d'une équipe
- Connaissances administratives générales
- Produits, services et conseil à la vente
- Réglementation commerciale

/// Dates des formations **2024**

/ Formation 1

Du 29-01 au 02-02
Du 19-02 au 23-02
et les 26-02 et 27-02

/ Formation 2

Du 04-03 au 08-03
Du 25-03 au 29-03
et les 02-04 et 03-04

/ Formation 3 (présentiel)

Du 11-03 au 22-03
et les 11-04 et 12-04

/ Formation 4

Du 15-04 au 19-04
Du 13-05 au 17-05
et les 21-05 et 22-05

/ Formation 5

Du 27-05 au 31-05
Du 17-06 au 21-06
et les 24-06 et 25-06

/ Formation 6 (présentiel)

Du 03-06 au 14-06
et les 27-06 et 28-06

/ Formation 7

Du 09-09 au 13-09
Du 30-09 au 04-10
et les 07-10 et 08-10

/ Formation 8

Du 14-10 au 18-10
Du 04-11 au 08-11
et les 12 et 13-11

/ Formation 9*

Du 25-11 au 29-11
Du 12-12 au 20-12

*Pour la formation 9 l'accès aux cours en ligne sera
ouvert deux semaines avant le début des cours en salle.

VENTE, MARKETING ET MERCHANDISING

/// Fonctions

- Savoir présenter les produits
- Savoir identifier les besoins des clients
- Savoir comprendre les attentes des familles
- Maîtriser la réglementation commerciale et de la consommation
- Savoir interagir avec les clients

/// Les candidats doivent

- Suivre la formation théorique de 42 heures


**Classe virtuelle
EFFA**

Suivez
nos formations
à distance

Coût : 1 250 € HT (1 500 € TTC*)

Durée : 42 h

**7 heures en e-Learning et
35 heures en classe virtuelle**

Le programme, la durée et le coût sont donnés
sous réserve de modifications réglementaires.

* La TVA sera calculée au taux en vigueur au moment de la transaction



/// Contenu de la formation théorique

- Notions de base du droit de la consommation
- Obligations en matière d'information du client
- Eléments du contrat
- Pratiques commerciales réglementées et pratiques interdites
- Identification des besoins et des attentes des clients
- Techniques de vente
- Techniques d'entretien

/// Dates des formations **2024**

/ Formation 1

Du 21-02 au 23-02
et le 26-02

/ Formation 4

Du 15-05 au 17-05
et le 21-05

/ Formation 7

Du 02-10 au 04-10
et le 07-10

/ Formation 2

Du 27-03 au 29-03
et le 02-04

/ Formation 5

Du 19-06 au 21-06
et le 24-06

/ Formation 8

Du 06-11 au 08-11
et le 12-11

/ Formation 3 (présentiel)

Du 20-03 au 22-03
et le 11-04

/ Formation 6 (présentiel)

Du 12-06 au 14-06
et le 27-06

/ Formation 9

Du 16-12 au 19-12

Pour toutes les formations,
l'accès aux cours en ligne sera ouvert deux semaines avant le début des cours en classe virtuelle.

DIRIGEANT OU GESTIONNAIRE

(D'une entreprise, d'une régie ou d'une association de pompes funèbres)

DROIT, GESTION, MANAGEMENT, SANTÉ/SÉCURITÉ ET RELATION CLIENT

/// Fonctions

- Être responsable et gérer une entreprise, un crématorium ou une chambre funéraire
- Manager une équipe et être le référent en termes de législation

/// Les candidats doivent

- Effectuer une formation théorique de 70 heures portant sur les connaissances générales en gestion d'une entreprise (uniquement pour les personnes titulaires du diplôme de conseiller funéraire)
- Effectuer une formation théorique de 217 heures portant sur les connaissances générales en gestion d'entreprise


Classe virtuelle EFFA

Suivez nos formations à distance

Vous êtes déjà titulaire du diplôme de conseiller funéraire ou d'une équivalence :

Coût : 1 700 € HT
(2 040 € TTC*)

Durée : 70 h
dont 28h en e-learning

91 heures en e-Learning, 126 heures en classe virtuelle (84 heures de formation de conseiller funéraire et 42 heures pour la formation de gestionnaire comptable)

Vous n'êtes pas

Coût :

Durée :



EFFA inscrira
les candidats
aux différentes
épreuves
de l'examen.



/// Contenu de la formation théorique

- Comptabilité
- Droit des sociétés
- Droit du travail :
Gestion des Ressources Humaines
- Droit fiscal
- Droit de la consommation
et droit de la concurrence
- Usage d'internet et dématérialisation

/// Dates des formations **2024**

Droit social et gestion comptable

/ Formation 1

Du 22-04 au 29-04

/ Formation 2

Du 08-07 au 15-07

/ Formation 3

Du 15-11 au 22-11

es pas titulaire du diplôme de conseiller funéraire :

t : **3 700 € HT**
(4 440 € TTC*)

: **217 h**

es heures pour la for-
e droit social et de

THANATOPRACTEUR

(Formation théorique)

RÉALISATION DE SOINS DE CONSERVATION

/// Prérequis

- Le baccalauréat ou un diplôme de niveau équivalent est obligatoire pour suivre la formation.
- Avoir assisté au moins à un soin de conservation.

/// Fonctions

- Effectuer des soins de conservation dans le respect des dernières volontés du défunt

/// Attestation de formation

- Attestation de formation donnant accès à l'inscription au Concours National de Thanatopraxie organisé par le Ministère de la Santé.

Coût : 4 000 € HT (4 800 € TTC*)

Coût de l'inscription à l'examen pratique : 350 €
(tarif 2023 fourni à titre indicatif).

Le montant de l'examen pratique est
communiqué chaque année par le C.N.T.

Le programme, la durée et le coût sont donnés
sous réserve de modifications réglementaires.

* La TVA sera calculée au taux en vigueur au moment de la transaction





/// Contenu de la formation théorique

- Médecine légale, anatomie, microbiologie, toxicologie, histologie, hygiène, soins de conservation, théorie des soins de conservation, sécurité sanitaire, évaluation des risques sanitaires
- Réglementation funéraire, éléments de gestion et sciences humaines de la mort, éléments de déontologie de d'éthique

/// Dates des formations **2024**

/ Formation 1

Du 26-08 au 30-08
Du 02-09 au 06-09
Du 09-09 au 13-09

Du 16-09 au 20-09
Du 23-09 au 27-09
Du 30-09 au 01-10

/ Formation 2

Du 02-10 au 04-10
Du 07-10 au 11-10
Du 14-10 au 18-10

Du 21-10 au 25-10
Du 28-10 au 31-10
Du 04-11 au 08-11

/ Formation 3

Du 12-11 au 15-11
Du 18-11 au 22-11
Du 25-11 au 29-11

Du 02-12 au 06-12
Du 09-12 au 13-12
Du 16-12 au 18-12

Code CPF : 34880

N.B. L'accès à la formation pratique est conditionné à la réussite du Concours National de Thanatopraxie.

FORMATION



CADRE LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE DES OBSÈQUES - MISE À NIVEAU

/// OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Spécifier les étapes de l'enregistrement du décès et les pièces obligatoires
- Maîtriser l'organisation des obsèques
- Nuancer l'expression des volontés du défunt
- Être capable d'identifier les différentes opérations mortuaires et les démarches

/// MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

- 7 heures (1 journée) en classe virtuelle (via l'application zoom)
- 14 heures en e-learning

Suivez notre actualité sur
effa-formation.com



Coût : 450 € HT / Stagiaire
(Soit 540 € TTC / Stagiaire)
pour les 21 heures de formation (adhérents CFPM)

Coût : 500 € HT / Stagiaire
(Soit 600 € TTC / Stagiaire)
pour les 21 heures de formation (non adhérents)

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1- TARIFS

Le prix des stages ne comprend pas les frais de transport, d'hébergement et les repas qui restent à la charge du stagiaire. La TVA est de 20 %*.

2- INSCRIPTION - PAIEMENT

Toute inscription doit être confirmée par le retour du bulletin d'inscription signé, accompagné d'un chèque d'acompte de 30% du montant total TTC de la formation. En cas de prise en charge par un organisme financeur, l'attestation de prise en charge doit nous être envoyée avant le début du stage. Dans le cas où la formation est prise en charge par un organisme financeur et sous réserve de l'accord de l'organisme financeur, le chèque de 30% ne sera pas encaissé et sera restitué une fois l'accord de prise en charge reçu. En cas de prise en charge partielle par un organisme financeur, le complément non pris en charge par l'organisme devra être versé à EFFA avant le début du stage. En cas de financement personnel, un chèque d'un montant de 30% sera demandé lors de l'inscription et encaissé au début de la formation. Le restant dû sera encaissé le 1er jour de la formation. Dès l'inscription et au plus tard 15 jours avant le début du stage, une convention de stage ou un contrat de formation professionnelle vous sera adressé. Un exemplaire sera à nous retourner signé dans les plus brefs délais et avant le début du stage. À l'issue de la formation, une attestation de stage sera remise à chaque participant, après paiement de la totalité de la formation et à condition que la formation ait été suivie intégralement.

3- ABANDON / RÉSILIATION D'UNE CONVENTION (AVEC UNE ENTREPRISE)

En cas d'abandon du stage par l'entreprise pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, la présente convention sera résiliée et les sommes resteront dues dans leur totalité à EFFA. En cas d'abandon pour force majeure, la présente convention sera également résiliée et les sommes resteront dues au prorata temporis des prestations effectivement réalisées. En cas de cessation anticipée de la formation par EFFA, la présente convention sera résiliée et le stage sera remboursé par EFFA à l'entreprise au prorata temporis des prestations effectivement réalisées.

4- ABANDON / RÉSILIATION D'UN CONTRAT (AVEC UN PARTICULIER)

En cas de cessation anticipée de la formation, le contrat sera réputé résilié :

- Si l'interruption est le fait d'EFFA, le prix de la formation non effectuée sera remboursé au stagiaire au prorata temporis des prestations effectivement réalisées.
- Si l'interruption est le fait du stagiaire, excepté les cas de force majeure tels que définis par les tribunaux, seules les prestations effectivement réalisées donneront lieu à facturation, au prorata temporis du prix des prestations prévues au contrat. Dans ce cas toutefois, le stagiaire devra s'acquitter auprès d'EFFA, du versement d'une pénalité contractuelle destinée à dédommager EFFA des dépenses engagées et non récupérables, et arrêtée d'un commun accord au prix des prestations qui n'auront pu être réalisées.

5- INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Le SIRET d'EFFA est le : 3252793500044. Le numéro de déclaration d'activité est le : 11750504075.

6- EN CAS DE LITIGE : Médiation de la Consommation

En cas de désaccord avec la réponse apportée par le professionnel à une réclamation, le client-consommateur peut, dans les conditions prévues aux articles L612-1 et suivants du Code de la Consommation, saisir, par voie postale ou par courriel, le Médiateur de la Consommation des Professions Funéraires en écrivant à l'adresse suivante : Le Médiateur de la Consommation des Professions Funéraires, 14, Rue des Fossés Saint-Marcel - 75005 PARIS ou par courriel à : mediateur@mediateurconso-servicesfuneraires.fr

7- DIPLÔMES

Pour les diplômes de Conseiller funéraire et de Maître de cérémonie, l'inscription à l'épreuve orale se fera sur réception de la grille d'évaluation de la formation pratique, et du rapport de stage.

* Taux de la TVA en vigueur au moment de la transaction. La classe virtuelle d'EFFA permet à tout candidat qui dispose d'une connexion internet et d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un téléphone mobile, de suivre depuis le lieu de son choix les cours diffusés en direct depuis les locaux d'EFFA